



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire FSU 81 à la

FS-SSCT du 20 juin 2024

Depuis le 9 juin dernier, témoignant de la profondeur de la crise actuelle, le Rassemblement National est à nos portes. L'annonce de la dissolution du parlement et la tenue d'élections législatives en un temps misérablement court acte la volonté du camp macroniste d'ouvrir un boulevard à l'extrême droite. Comment ne pas faire le lien entre le climat politique actuel et l'avenir désastreux que l'on nous prépare pour l'école ? Cela ajoute du stress et de l'anxiété à un climat scolaire déjà tourmenté et anxiogène.

Dans ce cadre, la FSU appelle, dès le premier tour, à faire barrage à l'extrême droite et à voter pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale, que l'on retrouve dans le programme du Nouveau Front Populaire.

Dans cette même instance, en juin 2019, ainsi qu'à de nombreuses reprises depuis, nous nous inquiétons d'une possible dégradation des conditions de travail de nos collègues au regard des notifications IME, ITEP restant en attente.

A la lecture des inscriptions RSST, force est de constater que nos inquiétudes étaient fondées. Le non respect des notifications met les collègues dans des situations difficiles.

Concernant les AESH, nous constatons, avec la parution au niveau académique des répartitions des emplois d'AESH, que, pour la rentrée 2024, il y aura 85 élèves en attente de notification, dont 31 avec des notifications individuelles.

La FSU rappelle sa position très favorable à une inclusion avec tous les moyens demandés :

- une aide humaine qui couvre toutes les notifications AESH
- l'abandon des PIAL et de la mutualisation
- la formation des enseignant·es et des AESH
- un temps de concertation interprofessionnel
- le respect des notifications en établissement spécialisé sans attente.

Au vu des remontées de registres RPS concernant les situations explosives dues à l'inclusion, et ce crescendo depuis 5 ans, la FSU exige que les recrutements des AESH soient faits dans les plus brefs délais.

Le rejet du « Choc des savoirs » par les personnels comme par les parents d'élèves continue de s'exprimer, avec des initiatives sur tout le territoire : refus de constituer les groupes de niveaux maintenant appelés par le ministère « groupes de besoin », opération « collèges morts », réunions publiques et manifestations comme celles du samedi 25 mai « contre le choc des savoirs mais pour l'École publique ».

Le refus d'une politique de « tri social » des élèves par l'école se généralise alors que le gouvernement ferme la porte à la démocratie sociale et compte sur l'épuisement des contestations.

La philosophie gouvernementale du « choc des savoirs » accentuera la dégradation des conditions de travail subie par les personnels. Elle s'inscrit également dans une politique managériale visant à entraver la liberté pédagogique au quotidien et fait de l'école un instrument pour fabriquer de la main d'oeuvre bon marché.

Dans le même temps, le ministère se retrouve dans l'incapacité à mettre en œuvre ses orientations concernant la médecine de prévention. Il n'y a actuellement aucun médecin du travail en poste pour plus de 50 000 agent.es. La FSU affirme la nécessité de recruter des médecins du travail, à terme en nombre suffisant. Les conditions d'activité des médecins du travail étant extrêmement dégradées, ces personnels ne restent pas en poste, et il faut d'ores et déjà pallier ces manques par des solutions d'urgence pour répondre dans l'immédiat aux obligations de notre employeur en matière de santé et sécurité au travail.

Il est difficile pour les personnels, notamment avec une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé, d'avoir un rendez-vous avec la médecine de prévention pour adapter leur poste de travail.

Les aménagements de postes de travail ne sont pas toujours pris en compte.

Les dossiers de demandes de financement de matériel par le FIPHFP (Fond pour Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) mettent des mois à être traités. Le personnel en charge du handicap est seul à gérer toutes les demandes de l'académie, ce qui est largement insuffisant.

Les postes adaptés sont donnés en fonction des moyens, et non pas des besoins des personnels, ce qui est contraire aux textes. Beaucoup trop de collègues sont dans l'impossibilité d'un retour à l'emploi dans de bonnes conditions.

Ils sont obligé-es d'épuiser leurs droits au Congé Longue Maladie ou Longue Durée plutôt que de recevoir une aide à ce retour à l'emploi.

Il faut environ un médecin de prévention pour 1500 agents, nous sommes 45000 agents de l'éducation nationale dans notre académie, il devrait donc y avoir 30 médecins de prévention.

De plus, les préventeurs et préventrices que nous sommes nous étonnons de ne pas avoir été informé-es ni invité-es à la réunion qui a eu lieu le 13 juin à Réalmont avec des représentants de la DSDEN et de la DREAL. Nous souhaitons vivement un compte-rendu de cette réunion afin de jouer pleinement notre rôle dans la protection des personnels et des usager-es de l'école.

Pour toutes les raisons que nous venons de citer, Madame la Directrice Académique, la FSU vous demande de jouer pleinement votre rôle dans la protection des personnels et des usager-es de l'école.